

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

CAUBET

Bruno

Membre d EPCI/CA SICOVAL/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 19/08/2024

Déclaration déposée le : 07/11/2024 09:39:24

Renseignements personnels :

Date de naissance : 27/01/1965

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Mairie de Labarthe sur Lèze depuis le 01/2017 Directeur service instruction Commentaire : La somme 2023 est au 31 mai	2017 : 39 990 € Net 2018 : 44 189 € Net 2019 : 45 468 € Net 2020 : 44 477 € Net 2021 : 43 672 € Net 2022 : 43 765 € Net 2023 : 17 025 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SEM VALCOSEM depuis le 01/2023 Président Directeur Général Commentaire : Au 31 mai 2023	2023 : 1 250 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : RESO Cadre Administratif

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 01/2017 Commentaire : Pour 2023 arrêté au 31 mai	2017 : 4 400 € Net 2018 : 4 400 € Net 2019 : 4 400 € Net 2020 : 4 400 € Net 2021 : 4 400 € Net 2022 : 4 400 € Net 2023 : 1 835 € Net
Vice Président communauté agglomération de 07/2020 à 08/2024 Commentaire : Pour 2024 arrêté au 31 juillet	2020 : 5 500 € Net 2021 : 13 200 € Net 2022 : 13 200 € Net 2023 : 13 200 € Net 2024 : 8 641 € Net
Président CA SICOVAL de 08/2024 à 09/2024 Commentaire : Rémunération perçue sur feuille de paie de septembre pas encore nouvelle feuille paie . l'indemnité brute de Président mensuelle sera de 4 233.84	2024 : 3 973 € Net

Observations

Je soussigné Bruno CAUBET certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 07/11/2024 09:39:24

Signature : Bruno CAUBET